Annick Napoléon

Conseillère Municipale Maire Honoraire

Groupe « Annick NAPOLEON, allons plus loin ensemble »

Cavalaire sur mer, le 13 octobre 2015

Monsieur Pierre SOUBELET

Préfet du Var

CS 31209

83070 TOULON CEDEX

LRAR

Objet : Tenue des débats lors des séances du Conseil Municipal

Monsieur le Préfet,

Par la présente je tiens à vous alerter sur l'illégalité du déroulement des débats lors des séances du Conseil Municipal de la commune de Cavalaire-sur-Mer.

Comme vous le savez, il appartient au maire, en vertu des pouvoirs de police de l'assemblée municipale qu'il tient de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, de prendre, le cas échéant, et sous le contrôle du juge de l'excès de pouvoir, les mesures propres à assurer le déroulement normal de ces débats.

Depuis le début de ce mandat et plus particulièrement lors de la séance du 26 février 2015, le public qui assiste aux débats de notre Assemblée présente, de façon régulière, un comportement qui trouble manifestement le bon ordre de nos travaux : quolibets, ricanements, applaudissements, manifestations d'hostilité aux propos tenus par les membres de notre groupe etc... fusent.

Ces comportements inadmissibles ont atteint leur paroxysme au début de la séance du 17 septembre dernier nous obligeant à quitter la salle afin de manifester notre réprobation.

Car, malgré nos demandes répétées d'intervenir afin de faire respecter le bon déroulement des débats Monsieur le Maire n'a usé de son pouvoir de police de l'assemblée pour faire cesser ces troubles, comme le stipule l'article 14 du Règlement intérieur de notre Conseil Municipal, qu'une seule fois en début de séance du 21 mai 2015, et depuis les troubles ont repris.

Par conséquent, et au-delà de l'atteinte aux principes démocratiques de nos institutions, la carence de Monsieur le Maire dans l'exercice de ses compétences de police est fautive et entache en conséquence d'illégalité les délibérations prises au cours de ces séances.

Aussi, afin d'assurer, d'une part, le déroulement citoyen des débats du Conseil municipal de Cavalairesur-Mer, et d'autre part, la sécurité juridique des décisions prises, je vous demande de bien vouloir rappeler ses obligations légales à Monsieur le Maire.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre requête et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Annick NAPOLEON